

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/06/2024 - 79655 - 2014 B 16453 - 793 166 299 - TISSIUM

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1. BILAN

ACTIF

(en euros)	Note	31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé:					
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1				
Brevets		20 406	20 406	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	2				
Constructions		3 015 738	1 866 408	1 149 331	1 481 953
Installations techniques, mat. et outillage		6 003 796	3 947 110	2 056 685	1 448 744
Autres immobilisations corporelles		1 274 220	720 806	553 414	382 482
Immobilisations en cours		1 779 606	-	1 779 606	379 311
<i>Immobilisations financières</i>	3	206 957	-	206 957	198 909
Total actif immobilisé		12 300 723	6 554 729	5 745 994	3 891 400
Actif circulant					
<i>stocks</i>	4	373 366	-	373 366	342 695
<i>Créances</i>	5				
Clients		42 286 697	21 127 726	21 158 970	23 707 475
Avances et acomptes		105 802	-	105 802	126 795
Autres créances		13 608 714	6 617 742	6 990 972	6 051 888
<i>Trésorerie</i>	6				
Valeurs mobilières de placement, dépôts à terme		58 100 005	-	58 100 005	-
Disponibilités		2 611 215	-	2 611 215	36 429 900
Charges constatées d'avance		761 703	-	761 703	390 053
Total actif circulant		117 847 502	27 745 468	90 102 034	67 048 806
Comptes de régularisation:					
Ecarts de conversion actif		99 161	-	99 161	19 942
TOTAL ACTIF		130 247 385	34 300 197	95 947 188	70 960 148

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

PASSIF

<i>(en euros)</i>	Note	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres:	7		
Capital social ou individuel		240 522	190 377
Primes d'émissions, de fusion, d'apport		129 967 888	80 145 523
Réserve indisponible		480 876	480 876
Report à nouveau		(32 271 260)	(10 442 991)
Résultat de l'exercice		(27 257 935)	(21 828 269)
Total capitaux propres		71 160 092	48 545 517
Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques	8	115 411	65 617
Total provisions pour risques et charges		115 411	65 617
Dettes:	9		
Découverts, concours bancaires		2 235	1 624
Avances remboursables	10	5 173 571	4 564 682
Prêts	11	4 817 070	6 738 545
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 984 127	2 300 704
Dettes fiscales et sociales		8 944 920	6 836 206
Autres dettes		2 749 393	1 690 245
Total dettes		24 671 315	22 132 006
Compte de régularisation:			
Ecart de conversion passif		370	217 007
TOTAL PASSIF		95 947 188	70 960 148

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)		31/12/2023	31/12/2022
Chiffres d'affaires Nets	13		
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de services		8 841 988	7 626 210
Total chiffres d'affaires nets		8 841 988	7 626 210
Produits d'exploitation:			
Subventions d'exploitation		676 306	96 232
reprise sur provision, transfert de charges		126 037	24 252
Autres produits		23 851	185 540
Total des produits d'exploitation (I)		9 668 182	7 932 234
Charges d'exploitation:			
Achat de marchandises		-	6 660
Achats de matières premières		(550)	77 504
Variation de stocks		(30 671)	(17 727)
Autres achats et charges externes		13 469 339	13 743 357
Impôts, taxes et versements assimilés		147 984	135 403
Salaires et traitements		6 720 120	5 485 471
Charges sociales		2 806 703	2 201 044
Dotations aux amortissements et provisions pour risques		1 333 379	1 308 670
Dotations aux actifs circulants		14 248 940	6 878 787
Autres charges		289 824	202 508
Total des charges d'exploitation (II)		38 985 068	30 021 676
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(29 316 886)	(22 089 442)
Produits financiers			
Différences positives de change		9 490	46 142
Autres produits		1 642 581	214 681
Reprises sur provisions		-	-
Total des produits financiers (III)		1 652 071	260 822
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 024 042	3 306 046
Intérêts et charges assimilées		(51 054)	257 806
Différence négative de change		(6 233)	30 504
Total des charges financières (IV)		2 966 755	3 594 356
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	15	(1 314 684)	(3 333 534)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		(30 631 570)	(25 422 975)
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	70 109
Total des produits exceptionnels (V)		-	70 109
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		974	9 843
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	103 588
Total des charges exceptionnelles (VI)		974	113 431
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(974)	(43 322)
Impôts sur les bénéfices	18	(3 374 609)	(3 638 028)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(27 257 935)	(21 828 269)

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

ANNEXE

3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté ministériel du 4 novembre 2016) ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du CNC.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Ressources humaines

La société a augmenté ses effectifs de 14%, passant à 89 personnes (en équivalent temps plein annuel) au 31 décembre 2023. Les principales fonctions qui ont contribué à cette croissance ont été les équipes de Recherche & Développement et celles du site de production.

Brice Epry, *Chief of Staff* et membre du comité exécutif a quitté la société et a été remplacé par Thierry Proust au poste de Senior Director RH, qui bénéficie d'une longue expérience dans les Ressources Humaines de sociétés dans l'industrie de la santé.

La Société a renforcé son comité exécutif avec l'arrivée de Alex Milstein en janvier 2023 en tant que Chief Medical Officer. Alex a plus de 20 ans d'expérience dans les dispositifs médicaux au niveau international notamment aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine, ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Activité

La Société a maintenu une dynamique de croissance en continuant le développement de ses innovations dans les domaines de la réparation des nerfs périphériques, du traitement des hernies et de la chirurgie cardiovasculaire.

Concernant l'indication des nerfs périphériques, elle a initié une étude clinique chez l'homme en Australie (*First-In-Human*) sur 12 patients dont le recrutement a été finalisé en septembre 2023.

Elle a soumis son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché 510(k) De Novo à la FDA. L'instruction est en cours et l'objectif de la société est d'obtenir l'autorisation de commercialiser son premier produit COAPTIIUM Connect sur le marché américain d'ici début 2025.

La Société a également progressé sur les travaux préparatoires pour la commercialisation de ce premier produit.

Dans le domaine du traitement des hernies, la Société a achevé ses études précliniques et a démarré une étude clinique chez l'homme (*First-In-Human*) en Belgique pour son produit ECLIPSIUM « IPOM » sur 12 patients en juillet 2023.

Pour ce qui est de l'indication cardiovasculaire, l'entreprise a reçu le feu vert de la FDA (IDE) pour entreprendre une étude pivot.

La Société a également renforcé sa présence au sein de la communauté scientifique, notamment lors du congrès de l'American Society for Surgery of the Hand (ASSH) pour promouvoir sa solution pour la réparation des nerfs périphériques, ainsi qu'au congrès de l'American Hernia Society pour présenter sa solution pour le traitement des hernies.

En parallèle, la Société a poursuivi ses travaux préparatoires de son site de production situé à Roncq (59) pour la commercialisation future de ses produits. Son projet d'extension du site et de *scale-up* « New Horizons » avance selon le calendrier prévu.

Financement

La Société a réalisé en avril 2023 une augmentation de capital de Série D d'un montant de 50 millions d'euros.

Elle a par ailleurs reçu une réponse favorable de la part de Bpifrance dans le cadre de l'appel à projet Industrialisation et Capacités Santé 2030 auquel elle a postulé pour son projet de « scale-up » du site industriel de Roncq. Le montant total de l'aide s'élève à 4,2 M€ et sera à 60% sous forme de subvention et 40% sous forme d'avance remboursable.

Reconnaissance

La société a été sélectionnée pour la quatrième année consécutive au sein du programme French Tech 120, un programme d'accompagnement du gouvernement français au 120 entreprises françaises les plus prometteuses.

ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE

Événements postérieurs à la clôture

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine se poursuit à ce jour et nul ne sait quand ce conflit se terminera, ce dernier ayant des conséquences sur l'activité macro-économique internationale et notamment une inflation importante liée au manque de certaines matières premières.

La Société n'a pas d'exposition directe avec des fournisseurs basés en Ukraine. L'impact de ce conflit sur ses résultats demeure très limité à ce jour. La poursuite d'une inflation importante pourrait toutefois entraîner une augmentation de ces dépenses dans les prochains mois.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

À la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- b) Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- c) Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- f) Évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des brevets, des couts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement en fonction de la durée prévue d'utilisation.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Brevets	20 ans
Logiciels	1 an
Licences	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements des constructions	9 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

Valeurs mobilières de placement, dépôts à terme

Les Valeurs Mobilières de Placement et les dépôts à terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont immédiatement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les Valeurs Mobilières de Placement sont valorisées à leur valeur d'acquisition et sont constituées par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et sans pénalité.

Provisions

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n° 00-06 sur les passifs, à savoir :

- Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain

qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Continuité de l'exploitation

Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en avril 2023 avec la Série D d'un montant de 50 millions d'euros, la société affiche au 31 décembre 2023 une trésorerie confortable de 60,7 M€. Les projections de trésorerie issues de son plan d'affaires permettent d'arrêter les comptes selon le principe de continuité d'exploitation.

Avances remboursables

La société bénéficie de contrats d'aide, sous forme d'avances remboursables.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

NOTE 1 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brut	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
Amortissements	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
NET	-	-	-	-

NOTE 2 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brut	9 069 264	6 733 128	3 729 033	12 073 359
Constructions	3 017 195	6 918	8 375	3 015 738
Installations tech, mat. et outillage	4 730 064	1 561 396	287 665	6 003 795
Installations générales	92 268	-	-	92 268
Matériel de bureau et informatique	495 469	87 826	17 899	565 397
Mobilier	354 957	438 967	177 369	616 555
Immobilisations en cours	379 311	4 638 020	3 237 725	1 779 606
Amortissements	5 376 774	1 159 693	2 144	6 534 324
Constructions	1 535 242	331 166	-	1 866 408
Installations tech, mat. et outillage	3 281 320	667 139	1 349	3 947 110
Installations générales	31 509	10 067	-	41 576
Matériel de bureau et informatique	339 170	90 434	525	429 079
Mobilier	189 532	60 888	271	250 150
NET	3 692 490	5 573 434	3 726 888	5 539 036

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement l'installation et l'agencement d'une unité de production à Roncq, et la construction d'un laboratoire à Paris. Ainsi que l'achat de mobilier et de matériel informatique.

NOTE 3 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<i>Valeurs brutes (en euros)</i>	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Dépôts et cautionnements	191 465	9 247	1 199	199 513
Autres participations	7 444	-	-	7 444
TOTAL	198 909	9 247	1 199	206 957

Les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garanties versés aux bailleurs des locaux de la société.

Les titres de participation correspondent aux titres de la filiale TISSIUM INC détenus à 100% par Tissium pour 5.000 \$. Ainsi qu'aux titres des filiales Setalium, Tissium Nerve Repair (TNR) et Tissium Hernia Repair (THR) détenus à 100% par Tissium pour 1.000 euros chacune et aux titres de Tissium Australia détenus à 100% par tissium pour 100 dollars australiens.

NOTE 4 — STOCKS

Au 31 décembre 2023, les stocks d'une valeur de 373.366 euros représentent principalement des lots de produits semi-finis et des composants.

NOTE 5 — CREANCES

La ventilation des créances est fournie par le tableau suivant :

<i>(en euros)</i>	A moins d'un an	A plus d'un an	Total montant brut
Crédit impôt recherche, CICE	3 422 018	-	3 422 018
Clients	-	42 286 697	42 286 697
Debiteurs divers, avances et acomptes	105 802	-	105 802
Taxes sur la valeur ajoutée	944 216	-	944 216
Autres créances	9 242 480	-	9 242 480
Charges constatées d'avance	761 703	-	761 703
NET	14 476 219	42 286 697	56 762 916

Au 31 décembre 2023, la société dispose d'une créance de crédit impôt recherche d'un montant de 3.422.018 euros. Conformément aux textes en vigueur, la société est éligible au remboursement immédiat de ces créances fiscales.

Les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses issues de contrats de collaboration, à des frais d'abonnement, ainsi qu'à des charges locatives ou des frais d'assurances.

Les créances clients correspondent à des factures clients émises sur l'exercice au titre des accords de licences passés entre Tissium et ses filiales TNR, THR et SETALIUM. La recouvrabilité des créances clients repose sur les perspectives de commercialisation des produits en cours de développement, encore lointaines et par nature incertaines. A titre de prudence purement comptable, ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 21.127.726 euros.

Les autres créances correspondent pour l'essentiel aux créances détenus par la société sur ses filiales.

La créance détenue sur la filiale Tissium Inc a également fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 6.617.742 euros à titre de prudence comptable. La dépréciation de la créance envers la filiale TISSIUM Inc traduit son risque d'irrecouvrabilité. En effet, une fois les aléas liés à l'exécution du plan d'affaires de Tissium seront levés, cette dépréciation sera réévaluée à la baisse ou la hausse suivant la direction de ces aléas.

NOTE 6 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, DÉPÔTS A TERME

Au 31.12.2023 les dépôts à termes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeur comptable au 31/12/2023		
	Brut	Provision	Net
Dépôts à terme	57 000 868	-	57 000 868
Intérêts courus sur dépôts à terme	1 099 137	-	1 099 137
NET	58 100 005	-	58 100 005

NOTE 7 — CAPITAUX PROPRES

7.1 – Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 240.522,40 euros et est composé de 24.052.240 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Ces actions sont constituées d'actions ordinaires, d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie A₂ d'actions de catégorie B d'actions de catégorie C et de catégorie D.

Les actions de catégorie A, A₂, B, C et D disposent de droits spécifiques tels qu'un droit préférentiel dans le boni de liquidation ou la répartition préférentielle.

Catégorie d'actions	01/01/2023	Mouvements sur le capital	31/12/2023	Capital social en euro
Actions ordinaires	1 191 700	14 500	1 206 200	12 062,00
Actions de catégorie A	2 105 260	-	2 105 260	21 052,60
Actions de catégorie A ₂	4 999 980	-	4 999 980	49 999,80
Actions de catégorie B	5 740 800	-	5 740 800	57 408,00
Actions de catégorie C	5 000 000	-	5 000 000	50 000,00
Actions de catégorie D	-	5 000 000	5 000 000	50 000,00
TOTAL	19 037 740	5 014 500	24 052 240	240 522,40

7.2 – Bons de Souscription d'Actions (BSA)

La synthèse des bons de souscriptions d'actions non exercés au 31 décembre 2023 est la suivante :

Catégorie BSA	BSA 2013-09*	BSA 2015-06*	BSA 2016-03*	BSA 2017-05*	BSA 2018-12*
Nombre de BSA souscrits	20000	13000	26000	10000	40000
Nombre de BSA caducs	1450	1500	-	-	-
Nombre de BSA exercés	13120	-	-	-	-
Nombre de BSA au 31/12/2023	5430	11500	26000	10000	40000
Prix de souscription par BSA (euros)	€0,03	€0,06	€0,27	€0,27	€0,38
Nombre d'actions potentielles	5430	11500	26000	10000	40000
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89
Date limite d'exercice	10/02/2024	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.3 – Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BCE)

La synthèse des bons de souscriptions de parts de Créateurs d'Entreprise non exercés au 31 décembre 2023 est la suivante :

Catégorie BCE*	BCE 2013-09*	BCE 2015-06*	BCE 2016-03*	BCE 2017-05*	BCE 2018-12*
Nombre de BCE souscrits	92500	104530	483330	154000	785000
Nombre de BCE caducs	6890	17900	49840	105000	106660
Nombre de BCE exercés	49380	1600	-	7000	7000
Nombre de BCE au 31/12/2023	36230	85030	433490	42000	671340
Nombre d'actions potentielles	36230	85030	433490	42000	671340
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89
Date limite d'exercice	10/03/2025	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

Catégorie BCE*	BCE 2018-12*	BCE 2021-04	BCE 2021-10	BCE 2022-02	BCE 2022-12	BCE 2023-08
Nombre de BCE souscrits	75000	625040	220000	84000	998600	170000
Nombre de BCE caducs	32 690	42 836	10 000	-	30 250	17 500
Nombre de BCE exercés	-	-	-	-	-	-
Nombre de BCE au 31/12/2023	42310	582204	210000	84000	968350	152500
Nombre d'actions potentielles	42310	582204	210000	84000	968350	152500
Prix d'exercice par action (euros)	€2,62	€2,11	€4,16	€4,16	€4,47	€4,38
Date limite d'exercice	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	01/02/2032	29/11/2032	28/08/2033

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Stock-Options

Catégorie stock-options	Stock-Options 2018	Stock-Option 2021-04	Stock-Option 2021-10	Stock-Option 2022-12	Stock-Option 2023-08
Nombre de stock-options souscrites	45000	81930	20000	42000	220000
Nombre de stock-options caducs	10 500	49500	13750	10 000	-
Nombre de stock-options exercées	14 500	-	-	-	-
Nombre de stock-options au 31/12/20	20000	32430	6250	32000	220000
Nombre d'actions potentielles	20000	32430	6250	32000	220000
Prix d'exercice par action (euros)	€2,62	€2,11	€4,16	€4,47	€4,38
Date limite d'exercice	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	29/11/2032	28/08/2033

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Tableau de Passage des Capitaux Propres

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	190 377	80 145 523	480 876	(10 442 991)	(21 828 269)	48 545 517
Affectation du résultat	-	-	-	(21 828 269)	21 828 269	-
Augmentation de capital	50 145	49 987 845	-	-	-	50 037 990
Frais augmentation de capital	-	(165 480)	-	-	-	(165 480)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(27 257 935)	(27 257 935)
Situation à la clôture	240 522	129 967 888	480 876	(32 271 260)	(27 257 935)	71 160 092

NOTE 8 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	A l'ouverture de l'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions	A la clôture de l'exercice
Provision pour risque	65 617	175 830	126 037	115 411
TOTAL	-	175 830	-	115 411

La société a comptabilisé une provision pour un litige avec un de ses anciens employés pour un montant de 16.250 euros.

La Société a également comptabilisé une provision pour risque de change aux titres de ses dettes libellées en dollars américains pour un montant de 99.161 euros.

NOTE 9 — DETTES

La ventilation des dettes est fournie par le tableau suivant :

<i>(en euros)</i>	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	2 984 127	-	-	2 984 127
Personnel et comptes rattachés	1 275 646	-	-	1 275 646
Organismes sociaux	979 985	-	-	979 985
Taxe sur la valeur ajoutée	6 630 930	-	-	6 630 930
Autres impôts taxes et assimilés	58 359	-	-	58 359
Avances remboursables	-	5 173 571	-	5 173 571
Prêt bancaire	1 766 077	3 050 993	-	4 817 070
Concours bancaires courants	2 235	-	-	2 235
Autres dettes	2 749 393	-	-	2 749 393
TOTAL	16 446 751	8 224 564	-	24 671 315

Les dettes fournisseurs et compte rattachés sont principalement constitués de dettes commerciales, et de provisions pour factures non parvenues correspondant à des services sur des projets de recherche et développement. Ces dettes doivent être réglées dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les avances remboursables correspondent à des contrats de financement de programmes de Recherche et Développement (voir Note 10).

Les prêts correspondent également à l'obtention d'un contrat de financement d'un programme de recherche, ainsi qu'à l'obtention de prêts auprès d'établissements bancaires, liés en partie aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 ((voir note 11)

NOTE 10 — AVANCES REMBOURSABLES

Le 3 octobre 2014, la Société a obtenu de la part de Bpifrance financement une aide à l'innovation remboursable de 1.300.000 euros pour un développement industriel, réglementaire et préclinique d'un polymère biodégradable, biocompatible permettant la fermeture de plaies internes chirurgicales. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- 1.000.000 euros ont été versés à la société en 2014 à la signature du contrat ;
- le solde de 300.000 euros a été reçu en 2015.

Les modalités de remboursement sont les suivantes. Elles ont été modifiées à la suite du report d'échéances liées au Covid-19 :

- 200.000 euros ont été remboursés en 2018 ;
- 300.000 euros ont été remboursés en 2019 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/12/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/03/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/06/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés 31/12/2021 ;
- 100.000 euros au plus tard le 31/03/2022 ;
- 100.000 euros au plus tard le 30/06/2022.

Le 11 octobre 2017, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement, une aide à l'innovation sous la forme d'avance remboursable, dans le cadre de l'action « projets industriels d'avenir » (PIAVE).

Cette aide vise au développement d'une plateforme d'industrialisation et d'un implant bio-inspiré pour la reconstruction du nerf sans suture.

Le montant maximum de l'aide attribué est de 6.062.045 euros. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu en décembre 2017, à la signature du contrat, la somme de 1.020.000 euros ;
- La société a reçu en février 2019, 2.477.000 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1
- La société a reçu en décembre 2023, 297.110 euros à l'issue de l'étape clé numéro 2
- La somme de 346.355 euros sera versée à l'issue de l'étape clé numéro 3
- Le solde, soit 904.882 euros sera versé à l'issue de l'étape clé numéro 4

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- 750.000 euros à compter du 30 juin 2025
- 1.000.000 euros à compter du 30 juin 2026
- 1.450.000 euros à compter du 30 juin 2027
- 1.750.000 euros à compter du 30 juin 2028
- 95.047 euros à compter du 30 juin 2029

En avril 2020, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », une avance récupérable d'un montant maximal de 742.217 euros pour le développement d'une colle tissulaire innovante (projet IDEAS TISSIUM).

Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu une somme de 66.667 euros en avril 2020 à la signature du contrat
- Une somme de 121.926 euros à compter du 31/07/2022
- Une somme de 405.182 euros à compter du 30/11/2023
- Le solde sera versé à l'achèvement des travaux

Les modalités de remboursement sont les suivantes : remboursement annuel forfaitaire sur 4 ans d'un montant de 191.900 euros dès le premier euro de chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du programme, ou à compter du 30/09/2024.

En avril 2023, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement dans le cadre du programme « AAP Industrialisation et capacités Santé 2030 », une avance récupérable d'un montant maximal de 1.690.880 euros pour le projet « HERNIE » dont l'objet est l'augmentation des capacités de production de seringues préremplies « grand volume » avec un polymère innovant adhésif.

Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu une somme de 422.720 euros en juin 2023 à la signature du contrat
- Une somme de 732.482 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1
- Une somme de 282.046 euros à l'issue de l'étape clé numéro 2
- Une somme de 253.632 euros à l'issue de l'étape clé numéro 3

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- 364.335 euros au plus tard le 31.12.2026
- 400.769 euros au plus tard le 31.12.2027
- 440.846 euros au plus tard le 31.12.2028

- 484.930 euros au plus tard le 31.12.2029
- 341.021 euros au plus tard le 31.12.2029

NOTE 11 — PRÊTS

Le 19 février 2016, la société a été notifiée qu'un accord de financement de Bpifrance sous la forme d'un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI) d'un montant de 1,4 M€. La Société a reçu cette somme en mai 2016.

Modalités de remboursement : 16 remboursements trimestriels d'un montant de 87.500 euros, payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, à compter du 31/03/2019.

La société a finalisé le remboursement de la totalité de ce prêt au 31/12/2023.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans ce cadre elle a obtenu de la part de BPI, de la BNP et du CIC, un financement sous forme de prêts, d'un montant global de 7.000.000 d'euros

Ce montant est composé de 3.500.000 euros auxquels s'ajoutent 73.788 euros de commission de garantie, 2.750.000 euros et 750.000 euros consentis respectivement par la BNP, le CIC et la BPI dans le cadre du dispositif de PGE (Prêt Garanti par l'Etat). Ces prêts de trésorerie ont fait l'objet d'une demande de différé de remboursement de 2 ans, suivi d'un amortissement du prêt sur une durée de 4 ans.

Au 31 décembre 2023, la société a remboursé un montant de 2,3 millions d'euros sur l'emprunt PGE contracté auprès des établissements de crédit. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 4,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice

NOTE 12 — SUBVENTIONS

La société a obtenu différentes aides de financement pour ses programmes de Recherche et Développement et a comptabilisé à ce titre 676.306 euros de subventions au titre de l'exercice 2023.

➤ **Projet « IDEAS TISSIUM »**

En Complément du financement sous forme d'avance remboursable du programme IDEAS TISSIUM obtenu dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », la société a obtenu une aide à l'innovation sous la forme d'une subvention dont voici les principaux éléments :

- Montant maximum de l'aide : 1.484.432 euros
- Montant reçu à ce jour : 133.333 euros en avril 2020
- Montants à recevoir : 243.851 euros à compter du 31/07/2022 ; 810.360 euros à compter du 30/11/2023 ; le solde à l'achèvement des travaux.

Par ailleurs, la société a également obtenu une subvention de la part de la Crohn's and Colitis Fondation pour le développement de sa colle innovante. Voici les principales informations relatives à cette aide :

- Montant maximal de l'aide : \$ 282.500

- Montant reçu à ce jour : 127.081 euros en janvier 2020, 96.232 euros en mars 2022, 25.309 euros en juillet 2023.

➤ **Projet « HERNIE »**

En Complément du financement sous forme d'avance remboursable du programme HERNIE obtenu dans le cadre du programme « AAP Industrialisation et capacités Santé 2030 », la société a obtenu une aide à l'innovation sous la forme d'une subvention dont voici les principaux éléments :

- Montant maximum de l'aide : 2.536.320 euros
- Montant reçu à ce jour : 634.080 euros en juin 2023
- Montants à recevoir : 1.098.723 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1 ; 423.069 euros à l'issue de l'étape clé numéro 2 ; 380.448 euros à l'issue de l'étape clé numéro 3.

NOTE 13 — CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Total
Fournisseurs, factures non parvenues	1 348 019	-	1 348 019
Personnel, charges à payer	897 022	-	897 022
Personnel, congés payés	375 632	-	375 632
Organismes sociaux, charges à payer	435 234	-	435 234
Organismes sociaux, congés payés	165 650	-	165 650
TOTAL	3 221 557	-	3 221 557

NOTE 14 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2023 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>Total</i>
ventes de services	8 841 988	-	8 841 988
TOTAL	8 841 988	-	8 841 988

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 provient des accords de licences passés entre la société et ses filiales.

NOTE 15 — FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2023, ils s'élèvent à 17.498.222 euros.

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

<i>(en euros)</i>	31/12/2023
Produits financiers	1 652 071
Différences positives de change	9 490
Autres produits financiers	1 642 581
Charges financières	2 966 755
Différences négatives de change	(6 233)
Intérêts et charges assimilées	(51 054)
Dotations aux amortissements et provisions	3 024 042
Résultat financier	(1 314 684)

Les intérêts correspondent pour l'essentiel aux intérêts calculés sur les prêts et avances remboursables obtenus.

NOTE 17 – EFFECTIFS

	Au 31/12/2023
Mandataire Social	1
Cadres	83
Non cadres	20
NET	104

NOTE 18 – ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (EN BASE)

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportable en France pour un montant total de 91.060.217 euros au 31 décembre 2023.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 15 % pour la première tranche inférieure à 38.120 euros et 25% pour la tranche supérieure à 38.120 euros.

NOTE 19 — CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

- 2022 : 3.638.028 €, remboursé en octobre 2023 pour un montant de 3.575.719 euros
- 2023 : 3.422.018 €.

NOTE 20 — RÉMUNÉRATION VERSÉE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations octroyées aux mandataires sociaux de la Société s'élèvent à 414.769 euros au titre de l'exercice 2023.

NOTE 21 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2023 s'élève à 49.080 euros.

NOTE 22 — ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Obligations au titre des contrats de location

La Société a signé avec la SAS Passage de l'innovation un avenant n° 8 à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services qui annule la convention du 1^{er} janvier 2015 et ses avenants du 1, 2, 3, 4,6 et 7

Le 6 juillet 2017, la société a signé avec la Sarl Building Neuville en Ferrain, un contrat de bail commercial. La société a également signé un autre bail commercial avec la Sarl Building Neuville en Ferrain en 2023.

Enfin, la Société a signé en mars 2016 avec le Centre Hospitalier Nationale d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts (CHNO des XV-XX), une convention de mise à disposition de locaux.

Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2023 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2023
2024	612 308
2025	609 585
2026	579 682
2027	380 863
2028	316 523
2029	212 844
2030	118 984
2031	113 575
2032	47 323
TOTAL	2 991 687

La société a signé un avenant au contrat de prestation de service avec la société SAS passage de l'innovation. Le montant des engagements futurs à ce titre s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2023
2024	358 741
TOTAL	358 741

Ce contrat constitue un complément à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services. Il est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 6 mois.

NOTE 23 — AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements sont évalués en application de la recommandation de la norme ANC 2013-02. Compte tenu du nombre restreint de salariés et de la faible ancienneté de la société, cet engagement hors bilan est non significatif. La société fait appel à des actuaires externes pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	31/12/2023	31/12/2022
Taux de charges Sociales	45%	45%
Augmentation des salaires	3%	3%
Taux d'actualisation	3,17%	3,77%

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Modalités de départ à la retraite : départ volontaire
- Table de mortalité : TGF05-TGH05
- Convention collective : Convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge
- Régime à prestations définies à long terme

Les taux d'actualisation proviennent des références de l'indice iBoxx Corporate AA 10+

La société n'a pas constaté de départ à la retraite sur la période 2023

Engagements financiers donnés et reçus

La société a donné 50K€ en caution au CIC au titre de la remise en état du local de Roncq loué par BUILDING international à la société

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les opérations avec les parties liées ne sont pas détaillées car elles sont conclues et conditions normales de marchés et ne sont pas significatives. L'omission de ces opérations n'est pas susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

Le tableau ci-dessous détail les informations financières principales des deux filiales :

532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales											
1. SETALIUM	1.000 €	-2 346 132 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-809 522 €	0 €	...
Tissium Nerve Repair	1.000 €	-8 806 295 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-5 154 432 €	0 €	...
Tissium Hernia Repair	1.000 €	-3 558 679 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-2 836 560 €	0 €	...
Tissium Inc	4 380 €	-4 567 400 €	100%	4 380 €	4 380 €	8 721 656 €	0 €	0 €	-3 830 668 €	0 €	...
Tissium Australia	64 €	-137 952 €	100%	64 €	64 €	320 480 €	0 €	0 €	-382 708 €	0 €	...
2. Participations											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											...

TISSIUM

Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 240.522,40 euros
Siège social : 74 rue du Faubourg Saint Antoine, 75012 Paris
793 166 299 RCS Paris

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 29 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-neuf mai, à dix-sept heures trente,

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires des Actionnaires,

après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration,

APPROUVE la proposition du Conseil d'Administration, et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître une perte de (27.257.935) euros,

DECIDE de l'affecter au compte « Report à Nouveau », ce qui aura pour effet de porter le solde dudit compte à un solde débiteur d'un montant de (59.529.195) euros, et

CONSTATE, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée comme suit :

Pour : 22.721.370

Contre : 0

Abstention : 0

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Michel Thérin en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires des Actionnaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil

d'Administration à l'Assemblée Générale et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 10 avril 2024,

DECIDE de renouveler le mandat de Monsieur Michel Thérin en sa qualité d'Administrateur, pour une nouvelle durée de trois (3) années, qui prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur, et ce conformément aux stipulations de l'article 15 des Statuts, soit en 2027, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026,

RAPPELLE que Monsieur Michel Thérin a fait savoir par avance, qu'il acceptait ces fonctions si elles venaient à lui être confiées et déclarait qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice de ces fonctions, et

RAPPELLE que Monsieur Michel Thérin a droit, sur justification, au remboursement de ses frais de représentation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée comme suit :

Pour : 22.721.370

Contre : 0

Abstention : 0

[...]

QUINZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires des Actionnaires,

CONFERE tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée comme suit :

Pour : 22.721.370

Contre : 0

Abstention : 0

* * *

Le présent extrait est signé et certifié conforme par le directeur général de la Société.

DocuSigned by:

Christophe Bancel

5C5BAC792B73402...

**Le directeur général de la
Société**

Monsieur Christophe Bancel-
Cabiac

Le présent procès-verbal est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), à la date de signature indiquée dans le certificat électronique de signature, et conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.

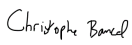
TISSIUM

Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 240.522,40 euros

Siège social : 74 rue du Faubourg Saint Antoine, 75012 Paris
793 166 299 RCS Paris
(la « **Société** »)

COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Certifiés sincères et véritables par le directeur général de la Société

DocuSigned by:

5C5BAC792B73402...

Monsieur Christophe Bancel-Cabiac

Le présent procès-verbal est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), à la date de signature indiquée dans le certificat électronique de signature, et conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.

TISSIUM SA

Société anonyme

74 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

TISSIUM SA

Société anonyme

74 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société TISSIUM SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TISSIUM SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 6 mai 2024

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A blue ink signature of Jean-Marie Le Jeloux, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by the name 'LE JELOUX' in a cursive script.

Jean-Marie LE JELOUX

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1. BILAN

ACTIF

(en euros)	Note	31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé:					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Brevets	1	20 406	20 406	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Constructions	2	3 015 738	1 866 408	1 149 331	1 481 953
Installations techniques, mat. et outillage		6 003 796	3 947 110	2 056 685	1 448 744
Autres immobilisations corporelles		1 274 220	720 806	553 414	382 482
Immobilisations en cours		1 779 606	-	1 779 606	379 311
<i>Immobilisations financières</i>	3	206 957	-	206 957	198 909
Total actif immobilisé		12 300 723	6 554 729	5 745 994	3 891 400
Actif circulant					
stocks	4	373 366	-	373 366	342 695
<i>Créances</i>					
Clients	5	42 286 697	21 127 726	21 158 970	23 707 475
Avances et acomptes		105 802	-	105 802	126 795
Autres créances		13 608 714	6 617 742	6 990 972	6 051 888
<i>Trésorerie</i>					
Valeurs mobilières de placement, dépôts à terme	6	58 100 005	-	58 100 005	-
Disponibilités		2 611 215	-	2 611 215	36 429 900
Charges constatées d'avance		761 703	-	761 703	390 053
Total actif circulant		117 847 502	27 745 468	90 102 034	67 048 806
Comptes de régularisation:					
Ecarts de conversion actif		99 161	-	99 161	19 942
TOTAL ACTIF		130 247 385	34 300 197	95 947 188	70 960 148

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

PASSIF

<i>(en euros)</i>	Note	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres:	7		
Capital social ou individuel		240 522	190 377
Primes d'émissions, de fusion, d'apport		129 967 888	80 145 523
Réserve indisponible		480 876	480 876
Report à nouveau		(32 271 260)	(10 442 991)
Résultat de l'exercice		(27 257 935)	(21 828 269)
Total capitaux propres		71 160 092	48 545 517
Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques	8	115 411	65 617
Total provisions pour risques et charges		115 411	65 617
Dettes:	9		
Découverts, concours bancaires		2 235	1 624
Avances remboursables	10	5 173 571	4 564 682
Prêts	11	4 817 070	6 738 545
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 984 127	2 300 704
Dettes fiscales et sociales		8 944 920	6 836 206
Autres dettes		2 749 393	1 690 245
Total dettes		24 671 315	22 132 006
Compte de régularisation:			
Ecart de conversion passif		370	217 007
TOTAL PASSIF		95 947 188	70 960 148

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)		31/12/2023	31/12/2022
Chiffres d'affaires Nets	13		
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de services		8 841 988	7 626 210
Total chiffres d'affaires nets		8 841 988	7 626 210
Produits d'exploitation:			
Subventions d'exploitation		676 306	96 232
reprise sur provision, transfert de charges		126 037	24 252
Autres produits		23 851	185 540
Total des produits d'exploitation (I)		9 668 182	7 932 234
Charges d'exploitation:			
Achat de marchandises		-	6 660
Achats de matières premières		(550)	77 504
Variation de stocks		(30 671)	(17 727)
Autres achats et charges externes		13 469 339	13 743 357
Impôts, taxes et versements assimilés		147 984	135 403
Salaires et traitements		6 720 120	5 485 471
Charges sociales		2 806 703	2 201 044
Dotations aux amortissements et provisions pour risques		1 333 379	1 308 670
Dotations aux actifs circulants		14 248 940	6 878 787
Autres charges		289 824	202 508
Total des charges d'exploitation (II)		38 985 068	30 021 676
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(29 316 886)	(22 089 442)
Produits financiers			
Différences positives de change		9 490	46 142
Autres produits		1 642 581	214 681
Reprises sur provisions		-	-
Total des produits financiers (III)		1 652 071	260 822
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 024 042	3 306 046
Intérêts et charges assimilées		(51 054)	257 806
Différence négative de change		(6 233)	30 504
Total des charges financières (IV)		2 966 755	3 594 356
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	15	(1 314 684)	(3 333 534)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		(30 631 570)	(25 422 975)
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	70 109
Total des produits exceptionnels (V)		-	70 109
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		974	9 843
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	103 588
Total des charges exceptionnelles (VI)		974	113 431
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(974)	(43 322)
Impôts sur les bénéfices	18	(3 374 609)	(3 638 028)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(27 257 935)	(21 828 269)

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

ANNEXE

3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté ministériel du 4 novembre 2016) ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du CNC.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Ressources humaines

La société a augmenté ses effectifs de 14%, passant à 89 personnes (en équivalent temps plein annuel) au 31 décembre 2023. Les principales fonctions qui ont contribué à cette croissance ont été les équipes de Recherche & Développement et celles du site de production.

Brice Epry, *Chief of Staff* et membre du comité exécutif a quitté la société et a été remplacé par Thierry Proust au poste de Senior Director RH, qui bénéficie d'une longue expérience dans les Ressources Humaines de sociétés dans l'industrie de la santé.

La Société a renforcé son comité exécutif avec l'arrivée de Alex Milstein en janvier 2023 en tant que Chief Medical Officer. Alex a plus de 20 ans d'expérience dans les dispositifs médicaux au niveau international notamment aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine, ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Activité

La Société a maintenu une dynamique de croissance en continuant le développement de ses innovations dans les domaines de la réparation des nerfs périphériques, du traitement des hernies et de la chirurgie cardiovasculaire.

Concernant l'indication des nerfs périphériques, elle a initié une étude clinique chez l'homme en Australie (*First-In-Human*) sur 12 patients dont le recrutement a été finalisé en septembre 2023.

Elle a soumis son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché 510(k) De Novo à la FDA. L'instruction est en cours et l'objectif de la société est d'obtenir l'autorisation de commercialiser son premier produit COAPTIUM Connect sur le marché américain d'ici début 2025.

La Société a également progressé sur les travaux préparatoires pour la commercialisation de ce premier produit.

Dans le domaine du traitement des hernies, la Société a achevé ses études précliniques et a démarré une étude clinique chez l'homme (*First-In-Human*) en Belgique pour son produit ECLIPSIMUM « IPOM » sur 12 patients en juillet 2023.

Pour ce qui est de l'indication cardiovasculaire, l'entreprise a reçu le feu vert de la FDA (IDE) pour entreprendre une étude pivot.

La Société a également renforcé sa présence au sein de la communauté scientifique, notamment lors du congrès de l'American Society for Surgery of the Hand (ASSH) pour promouvoir sa solution pour la réparation des nerfs périphériques, ainsi qu'au congrès de l'American Hernia Society pour présenter sa solution pour le traitement des hernies.

En parallèle, la Société a poursuivi ses travaux préparatoires de son site de production situé à Roncq (59) pour la commercialisation future de ses produits. Son projet d'extension du site et de *scale-up* « New Horizons » avance selon le calendrier prévu.

Financement

La Société a réalisé en avril 2023 une augmentation de capital de Série D d'un montant de 50 millions d'euros.

Elle a par ailleurs reçu une réponse favorable de la part de Bpifrance dans le cadre de l'appel à projet Industrialisation et Capacités Santé 2030 auquel elle a postulé pour son projet de « scale-up » du site industriel de Roncq. Le montant total de l'aide s'élève à 4,2 M€ et sera à 60% sous forme de subvention et 40% sous forme d'avance remboursable.

Reconnaissance

La société a été sélectionnée pour la quatrième année consécutive au sein du programme French Tech 120, un programme d'accompagnement du gouvernement français au 120 entreprises françaises les plus prometteuses.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Événements postérieurs à la clôture

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine se poursuit à ce jour et nul ne sait quand ce conflit se terminera, ce dernier ayant des conséquences sur l'activité macro-économique internationale et notamment une inflation importante liée au manque de certaines matières premières.

La Société n'a pas d'exposition directe avec des fournisseurs basés en Ukraine. L'impact de ce conflit sur ses résultats demeure très limité à ce jour. La poursuite d'une inflation importante pourrait toutefois entraîner une augmentation de ces dépenses dans les prochains mois.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

À la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- b) Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- c) Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- f) Évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des brevets, des couts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement en fonction de la durée prévue d'utilisation.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Brevets	20 ans
Logiciels	1 an
Licences	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements des constructions	9 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

Valeurs mobilières de placement, dépôts à terme

Les Valeurs Mobilières de Placement et les dépôts à terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont immédiatement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les Valeurs Mobilières de Placement sont valorisées à leur valeur d'acquisition et sont constituées par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et sans pénalité.

Provisions

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n° 00-06 sur les passifs, à savoir :

- Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain

qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Continuité de l'exploitation

Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en avril 2023 avec la Série D d'un montant de 50 millions d'euros, la société affiche au 31 décembre 2023 une trésorerie confortable de 60,7 M€. Les projections de trésorerie issues de son plan d'affaires permettent d'arrêter les comptes selon le principe de continuité d'exploitation.

Avances remboursables

La société bénéficie de contrats d'aide, sous forme d'avances remboursables.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

NOTE 1 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brut	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
Amortissements	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
NET	-	-	-	-

NOTE 2 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brut	9 069 264	6 733 128	3 729 033	12 073 359
Constructions	3 017 195	6 918	8 375	3 015 738
Installations tech, mat. et outillage	4 730 064	1 561 396	287 665	6 003 795
Installations générales	92 268	-	-	92 268
Matériel de bureau et informatique	495 469	87 826	17 899	565 397
Mobilier	354 957	438 967	177 369	616 555
Immobilisations en cours	379 311	4 638 020	3 237 725	1 779 606
Amortissements	5 376 774	1 159 693	2 144	6 534 324
Constructions	1 535 242	331 166	-	1 866 408
Installations tech, mat. et outillage	3 281 320	667 139	1 349	3 947 110
Installations générales	31 509	10 067	-	41 576
Matériel de bureau et informatique	339 170	90 434	525	429 079
Mobilier	189 532	60 888	271	250 150
NET	3 692 490	5 573 434	3 726 888	5 539 036

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement l'installation et l'agencement d'une unité de production à Roncq, et la construction d'un laboratoire à Paris. Ainsi que l'achat de mobilier et de matériel informatique.

NOTE 3 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<i>Valeurs brutes (en euros)</i>	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Dépôts et cautionnements	191 465	9 247	1 199	199 513
Autres participations	7 444	-	-	7 444
TOTAL	198 909	9 247	1 199	206 957

Les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garanties versés aux bailleurs des locaux de la société.

Les titres de participation correspondent aux titres de la filiale TISSIUM INC détenus à 100% par Tissium pour 5.000 \$. Ainsi qu'aux titres des filiales Setalium, Tissium Nerve Repair (TNR) et Tissium Hernia Repair (THR) détenus à 100% par Tissium pour 1.000 euros chacune et aux titres de Tissium Australia détenus à 100% par Tissium pour 100 dollars australiens.

NOTE 4 — STOCKS

Au 31 décembre 2023, les stocks d'une valeur de 373.366 euros représentent principalement des lots de produits semi-finis et des composants.

NOTE 5 — CREANCES

La ventilation des créances est fournie par le tableau suivant :

<i>(en euros)</i>	A moins d'un an	A plus d'un an	Total montant brut
Crédit impôt recherche, CICE	3 422 018	-	3 422 018
Clients	-	42 286 697	42 286 697
Debiteurs divers, avances et acomptes	105 802	-	105 802
Taxes sur la valeur ajoutée	944 216	-	944 216
Autres créances	9 242 480	-	9 242 480
Charges constatées d'avance	761 703	-	761 703
NET	14 476 219	42 286 697	56 762 916

Au 31 décembre 2023, la société dispose d'une créance de crédit impôt recherche d'un montant de 3.422.018 euros. Conformément aux textes en vigueur, la société est éligible au remboursement immédiat de ces créances fiscales.

Les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses issues de contrats de collaboration, à des frais d'abonnement, ainsi qu'à des charges locatives ou des frais d'assurances.

Les créances clients correspondent à des factures clients émises sur l'exercice au titre des accords de licences passés entre Tissium et ses filiales TNR, THR et SETALIUM. La recouvrabilité des créances clients repose sur les perspectives de commercialisation des produits en cours de développement, encore lointaines et par nature incertaines. A titre de prudence purement comptable, ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 21.127.726 euros.

Les autres créances correspondent pour l'essentiel aux créances détenus par la société sur ses filiales.

La créance détenue sur la filiale Tissium Inc a également fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 6.617.742 euros à titre de prudence comptable. La dépréciation de la créance envers la filiale TISSIUM Inc traduit son risque d'irrecouvrabilité. En effet, une fois les aléas liés à l'exécution du plan d'affaires de Tissium seront levés, cette dépréciation sera réévaluée à la baisse ou la hausse suivant la direction de ces aléas.

NOTE 6 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, DÉPÔTS A TERME

Au 31.12.2023 les dépôts à termes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeur comptable au 31/12/2023		
	Brut	Provision	Net
Dépôts à terme	57 000 868	-	57 000 868
Intérêts courus sur dépôts à terme	1 099 137	-	1 099 137
NET	58 100 005	-	58 100 005

NOTE 7 — CAPITAUX PROPRES

7.1 – Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 240.522,40 euros et est composé de 24.052.240 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Ces actions sont constituées d'actions ordinaires, d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie A₂ d'actions de catégorie B d'actions de catégorie C et de catégorie D.

Les actions de catégorie A, A₂, B, C et D disposent de droits spécifiques tels qu'un droit préférentiel dans le boni de liquidation ou la répartition préférentielle.

Catégorie d'actions	01/01/2023	Mouvements sur le capital	31/12/2023	Capital social en euro
Actions ordinaires	1 191 700	14 500	1 206 200	12 062,00
Actions de catégorie A	2 105 260	-	2 105 260	21 052,60
Actions de catégorie A ₂	4 999 980	-	4 999 980	49 999,80
Actions de catégorie B	5 740 800	-	5 740 800	57 408,00
Actions de catégorie C	5 000 000	-	5 000 000	50 000,00
Actions de catégorie D	-	5 000 000	5 000 000	50 000,00
TOTAL	19 037 740	5 014 500	24 052 240	240 522,40

7.2 – Bons de Souscription d'Actions (BSA)

La synthèse des bons de souscriptions d'actions non exercés au 31 décembre 2023 est la suivante :

Catégorie BSA	BSA 2013-09*	BSA 2015-06*	BSA 2016-03*	BSA 2017-05*	BSA 2018-12*
Nombre de BSA souscrits	20000	13000	26000	10000	40000
Nombre de BSA caducs	1450	1500	-	-	-
Nombre de BSA exercés	13120	-	-	-	-
Nombre de BSA au 31/12/2023	5430	11500	26000	10000	40000
Prix de souscription par BSA (euros)	€0,03	€0,06	€0,27	€0,27	€0,38
Nombre d'actions potentielles	5430	11500	26000	10000	40000
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89
Date limite d'exercice	10/02/2024	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.3 – Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BCE)

La synthèse des bons de souscriptions de parts de Créateurs d'Entreprise non exercés au 31 décembre 2023 est la suivante :

Catégorie BCE*	BCE 2013-09*	BCE 2015-06*	BCE 2016-03*	BCE 2017-05*	BCE 2018-12*
Nombre de BCE souscrits	92500	104530	483330	154000	785000
Nombre de BCE caducs	6890	17900	49840	105000	106660
Nombre de BCE exercés	49380	1600	-	7000	7000
Nombre de BCE au 31/12/2023	36230	85030	433490	42000	671340
Nombre d'actions potentielles	36230	85030	433490	42000	671340
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89
Date limite d'exercice	10/03/2025	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

Catégorie BCE*	BCE 2018-12*	BCE 2021-04	BCE 2021-10	BCE 2022-02	BCE 2022-12	BCE 2023-08
Nombre de BCE souscrits	75000	625040	220000	84000	998600	170000
Nombre de BCE caducs	32 690	42 836	10 000	-	30 250	17 500
Nombre de BCE exercés	-	-	-	-	-	-
Nombre de BCE au 31/12/2023	42310	582204	210000	84000	968350	152500
Nombre d'actions potentielles	42310	582204	210000	84000	968350	152500
Prix d'exercice par action (euros)	€2,62	€2,11	€4,16	€4,16	€4,47	€4,38
Date limite d'exercice	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	01/02/2032	29/11/2032	28/08/2033

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Stock-Options

Catégorie stock-options	Stock-Options 2018	Stock-Option 2021-04	Stock-Option 2021-10	Stock-Option 2022-12	Stock-Option 2023-08
Nombre de stock-options souscrites	45000	81930	20000	42000	220000
Nombre de stock-options caducs	10 500	49500	13750	10 000	-
Nombre de stock-options exercées	14 500	-	-	-	-
Nombre de stock-options au 31/12/20	20000	32430	6250	32000	220000
Nombre d'actions potentielles	20000	32430	6250	32000	220000
Prix d'exercice par action (euros)	€2,62	€2,11	€4,16	€4,47	€4,38
Date limite d'exercice	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	29/11/2032	28/08/2033

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Tableau de Passage des Capitaux Propres

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	190 377	80 145 523	480 876	(10 442 991)	(21 828 269)	48 545 517
Affectation du résultat	-	-	-	(21 828 269)	21 828 269	-
Augmentation de capital	50 145	49 987 845	-	-	-	50 037 990
Frais augmentation de capital	-	(165 480)	-	-	-	(165 480)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(27 257 935)	(27 257 935)
Situation à la clôture	240 522	129 967 888	480 876	(32 271 260)	(27 257 935)	71 160 092

NOTE 8 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	A l'ouverture de l'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions	A la clôture de l'exercice
Provision pour risque	65 617	175 830	126 037	115 411
TOTAL	-	175 830	-	115 411

La société a comptabilisé une provision pour un litige avec un de ses anciens employés pour un montant de 16.250 euros.

La Société a également comptabilisé une provision pour risque de change aux titres de ses dettes libellées en dollars américains pour un montant de 99.161 euros.

NOTE 9 — DETTES

La ventilation des dettes est fournie par le tableau suivant :

<i>(en euros)</i>	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	2 984 127	-	-	2 984 127
Personnel et comptes rattachés	1 275 646	-	-	1 275 646
Organismes sociaux	979 985	-	-	979 985
Taxe sur la valeur ajoutée	6 630 930	-	-	6 630 930
Autres impôts taxes et assimilés	58 359	-	-	58 359
Avances remboursables	-	5 173 571	-	5 173 571
Prêt bancaire	1 766 077	3 050 993	-	4 817 070
Concours bancaires courants	2 235	-	-	2 235
Autres dettes	2 749 393	-	-	2 749 393
TOTAL	16 446 751	8 224 564	-	24 671 315

Les dettes fournisseurs et compte rattachés sont principalement constitués de dettes commerciales, et de provisions pour factures non parvenues correspondant à des services sur des projets de recherche et développement. Ces dettes doivent être réglées dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les avances remboursables correspondent à des contrats de financement de programmes de Recherche et Développement (voir Note 10).

Les prêts correspondent également à l'obtention d'un contrat de financement d'un programme de recherche, ainsi qu'à l'obtention de prêts auprès d'établissements bancaires, liés en partie aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 ((voir note 11)

NOTE 10 — AVANCES REMBOURSABLES

Le 3 octobre 2014, la Société a obtenu de la part de Bpifrance financement une aide à l'innovation remboursable de 1.300.000 euros pour un développement industriel, réglementaire et préclinique d'un polymère biodégradable, biocompatible permettant la fermeture de plaies internes chirurgicales. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- 1.000.000 euros ont été versés à la société en 2014 à la signature du contrat ;
- le solde de 300.000 euros a été reçu en 2015.

Les modalités de remboursement sont les suivantes. Elles ont été modifiées à la suite du report d'échéances liées au Covid-19 :

- 200.000 euros ont été remboursés en 2018 ;
- 300.000 euros ont été remboursés en 2019 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/12/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/03/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/06/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés 31/12/2021 ;
- 100.000 euros au plus tard le 31/03/2022 ;
- 100.000 euros au plus tard le 30/06/2022.

Le 11 octobre 2017, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement, une aide à l'innovation sous la forme d'avance remboursable, dans le cadre de l'action « projets industriels d'avenir » (PIAVE).

Cette aide vise au développement d'une plateforme d'industrialisation et d'un implant bio-inspiré pour la reconstruction du nerf sans suture.

Le montant maximum de l'aide attribué est de 6.062.045 euros. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu en décembre 2017, à la signature du contrat, la somme de 1.020.000 euros ;
- La société a reçu en février 2019, 2.477.000 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1
- La société a reçu en décembre 2023, 297.110 euros à l'issue de l'étape clé numéro 2
- La somme de 346.355 euros sera versée à l'issue de l'étape clé numéro 3
- Le solde, soit 904.882 euros sera versé à l'issue de l'étape clé numéro 4

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- 750.000 euros à compter du 30 juin 2025
- 1.000.000 euros à compter du 30 juin 2026
- 1.450.000 euros à compter du 30 juin 2027
- 1.750.000 euros à compter du 30 juin 2028
- 95.047 euros à compter du 30 juin 2029

En avril 2020, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », une avance récupérable d'un montant maximal de 742.217 euros pour le développement d'une colle tissulaire innovante (projet IDEAS TISSIUM).

Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu une somme de 66.667 euros en avril 2020 à la signature du contrat
- Une somme de 121.926 euros à compter du 31/07/2022
- Une somme de 405.182 euros à compter du 30/11/2023
- Le solde sera versé à l'achèvement des travaux

Les modalités de remboursement sont les suivantes : remboursement annuel forfaitaire sur 4 ans d'un montant de 191.900 euros dès le premier euro de chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du programme, ou à compter du 30/09/2024.

En avril 2023, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement dans le cadre du programme « AAP Industrialisation et capacités Santé 2030 », une avance récupérable d'un montant maximal de 1.690.880 euros pour le projet « HERNIE » dont l'objet est l'augmentation des capacités de production de seringues préremplies « grand volume » avec un polymère innovant adhésif.

Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu une somme de 422.720 euros en juin 2023 à la signature du contrat
- Une somme de 732.482 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1
- Une somme de 282.046 euros à l'issue de l'étape clé numéro 2
- Une somme de 253.632 euros à l'issue de l'étape clé numéro 3

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- 364.335 euros au plus tard le 31.12.2026
- 400.769 euros au plus tard le 31.12.2027
- 440.846 euros au plus tard le 31.12.2028

- 484.930 euros au plus tard le 31.12.2029
- 341.021 euros au plus tard le 31.12.2029

NOTE 11 — PRÊTS

Le 19 février 2016, la société a été notifiée qu'un accord de financement de Bpifrance sous la forme d'un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI) d'un montant de 1,4 M€. La Société a reçu cette somme en mai 2016.

Modalités de remboursement : 16 remboursements trimestriels d'un montant de 87.500 euros, payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, à compter du 31/03/2019.

La société a finalisé le remboursement de la totalité de ce prêt au 31/12/2023.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans ce cadre elle a obtenu de la part de BPI, de la BNP et du CIC, un financement sous forme de prêts, d'un montant global de 7.000.000 d'euros

Ce montant est composé de 3.500.000 euros auxquels s'ajoutent 73.788 euros de commission de garantie, 2.750.000 euros et 750.000 euros consentis respectivement par la BNP, le CIC et la BPI dans le cadre du dispositif de PGE (Prêt Garanti par l'Etat). Ces prêts de trésorerie ont fait l'objet d'une demande de différé de remboursement de 2 ans, suivi d'un amortissement du prêt sur une durée de 4 ans.

Au 31 décembre 2023, la société a remboursé un montant de 2,3 millions d'euros sur l'emprunt PGE contracté auprès des établissements de crédit. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 4,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice

NOTE 12 — SUBVENTIONS

La société a obtenu différentes aides de financement pour ses programmes de Recherche et Développement et a comptabilisé à ce titre 676.306 euros de subventions au titre de l'exercice 2023.

➤ **Projet « IDEAS TISSIUM »**

En Complément du financement sous forme d'avance remboursable du programme IDEAS TISSIUM obtenu dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », la société a obtenu une aide à l'innovation sous la forme d'une subvention dont voici les principaux éléments :

- Montant maximum de l'aide : 1.484.432 euros
- Montant reçu à ce jour : 133.333 euros en avril 2020
- Montants à recevoir : 243.851 euros à compter du 31/07/2022 ; 810.360 euros à compter du 30/11/2023 ; le solde à l'achèvement des travaux.

Par ailleurs, la société a également obtenu une subvention de la part de la Crohn's and Colitis Fondation pour le développement de sa colle innovante. Voici les principales informations relatives à cette aide :

- Montant maximal de l'aide : \$ 282.500

- Montant reçu à ce jour : 127.081 euros en janvier 2020, 96.232 euros en mars 2022, 25.309 euros en juillet 2023.

➤ **Projet « HERNIE »**

En Complément du financement sous forme d'avance remboursable du programme HERNIE obtenu dans le cadre du programme « AAP Industrialisation et capacités Santé 2030 », la société a obtenu une aide à l'innovation sous la forme d'une subvention dont voici les principaux éléments :

- Montant maximum de l'aide : 2.536.320 euros
- Montant reçu à ce jour : 634.080 euros en juin 2023
- Montants à recevoir : 1.098.723 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1 ; 423.069 euros à l'issue de l'étape clé numéro 2 ; 380.448 euros à l'issue de l'étape clé numéro 3.

NOTE 13 — CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Total
Fournisseurs, factures non parvenues	1 348 019	-	1 348 019
Personnel, charges à payer	897 022	-	897 022
Personnel, congés payés	375 632	-	375 632
Organismes sociaux, charges à payer	435 234	-	435 234
Organismes sociaux, congés payés	165 650	-	165 650
TOTAL	3 221 557	-	3 221 557

NOTE 14 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2023 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>Total</i>
ventes de services	8 841 988	-	8 841 988
TOTAL	8 841 988	-	8 841 988

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 provient des accords de licences passés entre la société et ses filiales.

NOTE 15 — FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2023, ils s'élèvent à 17.498.222 euros.

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

<i>(en euros)</i>	31/12/2023
Produits financiers	1 652 071
Différences positives de change	9 490
Autres produits financiers	1 642 581
Charges financières	2 966 755
Différences négatives de change	(6 233)
Intérêts et charges assimilées	(51 054)
Dotations aux amortissements et provisions	3 024 042
Résultat financier	(1 314 684)

Les intérêts correspondent pour l'essentiel aux intérêts calculés sur les prêts et avances remboursables obtenus.

NOTE 17 – EFFECTIFS

	Au 31/12/2023
Mandataire Social	1
Cadres	83
Non cadres	20
NET	104

NOTE 18 – ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (EN BASE)

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportable en France pour un montant total de 91.060.217 euros au 31 décembre 2023.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 15 % pour la première tranche inférieure à 38.120 euros et 25% pour la tranche supérieure à 38.120 euros.

NOTE 19 – CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

- 2022 : 3.638.028 €, remboursé en octobre 2023 pour un montant de 3.575.719 euros
- 2023 : 3.422.018 €.

NOTE 20 – RÉMUNÉRATION VERSÉE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations octroyées aux mandataires sociaux de la Société s'élèvent à 414.769 euros au titre de l'exercice 2023.

NOTE 21 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2023 s'élève à 49.080 euros.

NOTE 22 — ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Obligations au titre des contrats de location

La Société a signé avec la SAS Passage de l'innovation un avenant n° 8 à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services qui annule la convention du 1^{er} janvier 2015 et ses avenants du 1, 2, 3, 4,6 et 7

Le 6 juillet 2017, la société a signé avec la Sarl Building Neuville en Ferrain, un contrat de bail commercial. La société a également signé un autre bail commercial avec la Sarl Building Neuville en Ferrain en 2023.

Enfin, la Société a signé en mars 2016 avec le Centre Hospitalier Nationale d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts (CHNO des XV-XX), une convention de mise à disposition de locaux.

Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2023 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2023
2024	612 308
2025	609 585
2026	579 682
2027	380 863
2028	316 523
2029	212 844
2030	118 984
2031	113 575
2032	47 323
TOTAL	2 991 687

La société a signé un avenant au contrat de prestation de service avec la société SAS passage de l'innovation. Le montant des engagements futurs à ce titre s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2023
2024	358 741
TOTAL	358 741

Ce contrat constitue un complément à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services. Il est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 6 mois.

NOTE 23 — AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements sont évalués en application de la recommandation de la norme ANC 2013-02. Compte tenu du nombre restreint de salariés et de la faible ancienneté de la société, cet engagement hors bilan est non significatif. La société fait appel à des actuaires externes pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	31/12/2023	31/12/2022
Taux de charges Sociales	45%	45%
Augmentation des salaires	3%	3%
Taux d'actualisation	3,17%	3,77%

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Modalités de départ à la retraite : départ volontaire
- Table de mortalité : TGF05-TGH05
- Convention collective : Convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge
- Régime à prestations définies à long terme

Les taux d'actualisation proviennent des références de l'indice iBoxx Corporate AA 10+

La société n'a pas constaté de départ à la retraite sur la période 2023

Engagements financiers donnés et reçus

La société a donné 50K€ en caution au CIC au titre de la remise en état du local de Roncq loué par BUILDING international à la société

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les opérations avec les parties liées ne sont pas détaillées car elles sont conclues et conditions normales de marchés et ne sont pas significatives. L'omission de ces opérations n'est pas susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

Le tableau ci-dessous détail les informations financières principales des deux filiales :

532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales											
1. SETALIUM	1.000 €	-2 346 132 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-809 522 €	0 €	...
Tissium Nerve Repair	1.000 €	-8 806 295 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-5 154 432 €	0 €	...
Tissium Hernia Repair	1.000 €	-3 558 679 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-2 836 560 €	0 €	...
Tissium Inc	4 380 €	-4 567 400 €	100%	4 380 €	4 380 €	8 721 656 €	0 €	0 €	-3 830 668 €	0 €	...
Tissium Australia	64 €	-137 952 €	100%	64 €	64 €	320 480 €	0 €	0 €	-382 708 €	0 €	...
2. Participations											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											...